

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 2 décembre 2013 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Emond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

**2013-12-R4621 Ouverture de la séance**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

**2013-12-R4622 Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- Dépôt du Rapport du maire
- 2.1 Adoption des comptes payés et à payer de la période
- 3.1 Parole au public et période de question
- 4.1 Prévoir rencontre avec Bois-Franc – Bornes fontaine sèche
- 4.2 Inspection avertisseurs de fumées
- 5.1 Fondation des maladies du cœur
- 5.2 Équipe de bénévoles – Demande de soutien financier
- 5.3 Nomination suppléant MRC et maire suppléant conseil
- 5.4 Municipalité Délégé. – Compétence gestion des cours d'eau
- 5.5 Calendrier séance ordinaire du conseil pour 2014
- 5.6 Souper de Noël (13 décembre 2013) Rabaska
- 5.7 MAJ du site internet
- 5.8 Soumission pour service avocat
- 5.9 Nettoyage, débroussaillage chemins municipaux
- 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.2 Terrain Léas Lyrette chemin des Eaux
- 7.1 Loisirs
- 8.1 Environnement
- 9.1 Aménagement et urbanisme
- VARIA
10. Autres correspondances
11. Parole au public et période de questions.
12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

## **ANNOTATION NO : 1**

### **DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

RAPPORT DU MAIRE 2013

Mesdames,  
Messieurs,

Il me fait plaisir de vous soumettre, conformément aux dispositions de l'article 955 du Code Municipal du Québec, un rapport des activités sur la situation financière de la municipalité d'Egan-Sud.

#### **États financiers et rapport de l'auditeur indépendant au 31 décembre 2012**

L'auditeur indépendant, la firme Langevin Grondin CPA inc. avait confirmé qu'à l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, la municipalité a réalisé un surplus de 104 435\$, ce qui portait le surplus accumulé non affecté à 147 130\$ et le surplus accumulé affecté à 150 000\$.

#### **Loi sur le traitement des élus municipaux**

Tel que requis à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération qui a été attribuée aux élus municipaux pour l'exercice financier 2013 :

- la rémunération du maire est de 4 896.00\$ en plus de l'allocation de 2 448.00\$ pour un total de 7 344.00\$
- la rémunération de chaque conseiller est de 1 623.96\$ en plus de l'allocation de 824.04\$ pour un total de 2 448.00\$

#### **Réalisation 2013**

##### **Sécurité publique**

Afin de se conformer au schéma de couverture de risques, nous avons dû faire l'achat avec la municipalité de Bois-Franc et la Ville de Maniwaki d'un camion auto pompe.

Une nouvelle entente a également été signée avec la Ville de Maniwaki pour la protection incendie.

##### **Administration**

Les démarches pour la construction et ou la rénovation du bureau municipal se poursuivent. Nous attendons toujours une réponse pour la subvention demandée à cet effet.

##### **Voirie municipale**

Avec le programme de transfert aux municipalités d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, des travaux ont été effectués sur le chemin des Eaux.

Des travaux de nettoyage de fossés ainsi que de remblais ont été effectués sur le chemin Montcerf grâce à une subvention de notre députée Mme Stéphanie Vallée et de M. Norman McMillan dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Nous sommes toujours en attente du Ministère de la sécurité civile concernant les travaux à faire suite au glissement de terrain sur le chemin Montcerf. Toutes les études que la municipalité a fait faire sur ce chemin doivent être approuvées par le Ministère de la Sécurité civile et par le Ministère des Transports avant de commencer les travaux. Une partie de ces travaux seront remboursés par la sécurité civile.

### **Hygiène du milieu**

La municipalité a fait l'achat de gros bacs de recyclage ainsi que des bacs pour les ordures. Prenez note qu'il reste également des bacs de compostage à la municipalité. Vous pouvez vous en procurer au coût minime de 20\$. Rappelez-vous que moins d'ordures qui se retrouvent au centre de transbordement, plus votre facture de collecte d'ordure diminuera.

### **Loisirs et culture**

La municipalité offre toujours à ses contribuables l'accès à la bibliothèque ainsi que l'utilisation de l'aréna de Maniwaki grâce à des ententes de services.

Nous participons également au programme de ski et planche de la Vallée-de-la-Gatineau. Ce programme s'adresse aux jeunes de 9 à 16 ans. Si vous désirez inscrire votre enfant à ce programme, communiquez avec votre bureau municipal pour plus d'informations.

### **Dépense de plus de 25 000**

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la municipalité a conclu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière de la municipalité conformément au premier alinéa ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ sont disponibles au bureau municipal.

### **Orientation pour l'année 2014**

Des rencontres sont prévues avec la municipalité de Bois-Franc afin d'installer conjointement une borne sèche sur la Route 105. D'autres discussions devront être entamées avec la municipalité de Montcerf-Lytton pour celle du chemin Montcerf.

Vous serez visité par notre inspecteur municipal ainsi qu'un pompier de la Ville de Maniwaki dans les prochaines semaines ou prochain mois afin de faire la vérification de vos avertisseurs de fumées. Cette vérification est obligatoire afin de se conformer à notre schéma de couverture de risques.

Dès que la reconduction de la subvention de la taxe d'accise sur l'essence sera confirmée nous continuerons à améliorer nos chemins municipaux.

La municipalité entend continuer à promouvoir les réductions du sac à ordures dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles. Nous mettrons l'emphase sur le compostage.

Nous tenterons de conserver le taux de taxation au plus bas niveau. Nous sommes présentement à l'élaboration du budget 2014. Les

prévisions budgétaires pour l'année 2014 seront adoptées lors d'une séance spéciale qui se tiendra au bureau municipal le lundi 20 janvier 2014 à 18 heures.

Si la température le permet cette année, la patinoire du lac Evans devrait être fonctionnelle.

Quelques modules de jeux ont été installés dans le parc Labelle. Les jeunes et moins jeunes sont invités à venir se divertir et jouer dehors.

Enfin, je profite de l'occasion pour remercier la population de la municipalité d'Egan-Sud pour la confiance que vous m'avez témoignée lors des élections du mois dernier. Je désire féliciter également tous les membres du conseil municipal pour leur élection et leur bon travail. Je remercie également M. Yvon Blais qui a œuvré à titre de conseiller de la municipalité pendant 31 ans. J'espère qu'il profitera pleinement de cette retraite bien méritée. Nous espérons pouvoir réaliser de grandes choses pour notre belle municipalité. Je désire réitérer ma confiance envers le personnel municipal pour leur précieuse collaboration au bon fonctionnement de notre charmante et paisible municipalité.

En mon nom personnel et au nom de tous les membres du conseil je voudrais vous souhaiter un très Joyeux Noël et une très bonne année 2014.

In my name and that of our council I would like to thank you for your support. Merry Christmas and a Happy New year to all.

---

Neil Gagnon, maire  
Le 2 décembre 2013

#### **2013-12-R4623 Adoption des comptes payés et à payer de la période**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 76 866.52\$.

Adoptée.

#### **ANNOTATION NO : 2**

Note au procès-verbal à l'effet que dès le début de l'année 2014, une rencontre soit organisée avec la municipalité de Bois-Franc concernant l'installation de bornes fontaine sèche pour le schéma de couverture de risques.

#### **2013-12-R4624 Engagement pour inspection avertisseurs de fumée**

ATTENDU QU'afin de se conformer au schéma de couverture de risques, la municipalité d'Egan-Sud devra faire inspecter tous les avertisseurs de fumée dans les résidences et commerces de la municipalité ;

ATTENDU QUE pour se faire la municipalité doit engager une deuxième personne afin d'aider l'inspecteur municipal à faire cette vérification car ils doivent être deux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité engage M. Denis Aubé pompier de la Ville de Maniwaki afin d'aider notre inspecteur municipal à faire l'inspection des avertisseurs de fumées dans notre municipalité au coût de 20\$ de l'heure.

Adoptée.

**2013-12-R4625 Don fondation des maladies du cœur**

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un don au montant de 140\$ soit fait à la fondation des maladies du cœur et que ce montant soit pris à même le budget discrétionnaire des élus.

Adoptée.

**2013-12-R4626 Nomination substitut MRC**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil d'Egan-Sud désigne M. Jean-René Martin à titre de substitut du maire au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

**2013-12-R4627 Nomination maire suppléant conseil Egan-Sud**

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseiller M. Jean-René Martin soit nommé maire suppléant au conseil de la municipalité d'Egan-Sud en cas d'absence de M. Neil Gagnon.

Adoptée.

**2013-12-R4628 Adoption du calendrier des séances ordinaires 2014**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014.

Ces séances se tiendront le lundi ou mercredi et débuteront à 19 h :

Le lundi 13 janvier  
Le lundi 3 février  
Le lundi 3 mars

Le mercredi 2 juillet  
Le mercredi 6 août  
Le mercredi 3 septembre

Le mercredi 2 avril  
Le mercredi 7 mai  
Le mercredi 4 juin

Le mercredi 6 octobre  
Le lundi 3 novembre  
Le lundi 1er décembre

QU' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée.

### **ANNOTATION NO : 3**

Note au procès-verbal à l'effet de demandé à la directrice générale de faire en sorte que le site internet de la municipalité soit mis à jour.

### **2013-12-R4629 Demande offre de services professionnels avocats**

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la réception d'une offre du cabinet d'avocats Caza Marceau Soucy Boudreau, une demande soit faite à Deveau Bourgois et associés de nous présenter leur offre pour les services professionnels en droit municipal et droit de travail pour l'adoption du budget 2014.

Adoptée.

### **2013-12-R4630 Remboursement temps accumulés**

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de rembourser les 40 heures accumulées de M. Daniel Gagnon, inspecteur municipal.

Adoptée.

### **2013-12-R4631 Budget discrétionnaire 2013**

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le résiduel des budgets discrétionnaires des membres du conseil sera distribué comme ceci :

Dépannage Christ-Roi :	315.00\$
Comité des Loisirs :	401.69\$
Club des petits déjeuners :	848.31\$
Association de sauvetage :	250.00\$

Adoptée.

### **2013-12-R4632 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20 h40

Adoptée.

---

M. Neil Gagnon, maire

---

Mme Mariette Rochon

Directrice générale  
Secrétaire-trésorière